

L'ERGONOMIE, L'OUTIL DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Nom de l'entreprise : WILDGEN

Secteur d'activité : Activités de services administratifs et de soutien

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

Dans le cadre du bien être au travail, l'Etude a décidé de mettre en place un contrôle de l'ergonomie des postes de travail. Ainsi, l'Etude a fait appel à un professionnel de l'ergonomie qui est passé voir individuellement les bureaux de chaque collaborateur. En plus de ce contrôle individuel, une session d'information collective a été organisée.

Approche

La santé et le bien-être au travail sont deux notions qui prennent de plus en plus de place dans la vie professionnelle. Aujourd'hui, pour attirer et fidéliser ses collaborateurs, il faut faire des efforts sur les conditions de travail proposées. Nombreux sont les collaborateurs qui se plaignent de maux de dos, de douleurs aux cervicales ou encore de tensions dans les poignets. L'Etude a donc décidé d'améliorer le poste de travail et les postures grâce à l'intervention d'un ergothérapeute.

Objectifs

- Améliorer les conditions de travail des collaborateurs pour qu'ils se sentent bien physiquement et par conséquent psychologiquement.
- Avoir un impact positif sur la productivité des collaborateurs.

« A faire »

- Etre à l'écoute, ne pas négliger leur environnement, veiller à ce que les conditions de travail soient bonnes pour les collaborateurs et notamment les plus fragiles et qu'elles s'appliquent à tous quelques soient leurs caractéristiques.

« Ne pas faire »

- Certes des conditions de travail favorables telles que conditions materielles, locaux, sont nécessaires mais des composantes psychologiques sont tout aussi importantes.